


TOGO, POUR UNE NÉGOCIATION PARTICIPATIVE : Vers une transition démocratique avec un changement de Gouvernement

 [cvu-togo-diaspora.org /2017/12/03/togo-pour-une-negociation-participative-vers-une-transition-democratique-avec-un-changement-de-gouvernement/12394](http://cvu-togo-diaspora.org/2017/12/03/togo-pour-une-negociation-participative-vers-une-transition-democratique-avec-un-changement-de-gouvernement/12394)

STOPPER LA RÉSISTANCE AU CHANGEMENT AU TOGO



ANALYSE DE CVU-TOGO-DIASPORA DU 04 DÉCEMBRE 2017

À la suite de la 17^e marche pacifiquement du peuple togolais (02 décembre 2017), le régime RPT/UNIR continue à sévir dans plusieurs villes du Togo, notamment Bafilo, Lomé, Mango, Sokodé Tchamba, et Kara. Le paradoxe est que ceux (Président du Ghana, Mr Nana Akufo-Addo ou Président de la Guinée, Mr Alpha Condé) qui se présentent comme des facilitateurs et non des médiateurs dans la crise politique togolaise, ne sont pas nécessairement neutres dans leurs initiatives. Les mesures d'apaisement du Gouvernement de Faure Gnassingbé ne semblent s'adresser qu'à la Communauté internationale pour faire diversion au point de transformer la libération au compte-goutte des prisonniers politiques en une forme de chantage.



La tentative de Faure Gnassingbé de refaire un référendum pour le rétablissement de la Constitution de 1992, adoptée par référendum populaire est totalement rejetée par le peuple togolais. Les marches de contestation pacifiques y sont pour beaucoup. Merci au Peuple togolais pour ta détermination et ta vaillance tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières togolaises !

Mais alors quelles modalités de sortie de crise au Togo ? Il semble que la sortie de la crise togolaise aujourd'hui devrait passer par deux phases, à savoir la négociation participative et la transition démocratique devant mener à la vérité des urnes.

1. LA PHASE UNE : POUR UNE NEGOCIATION PARTICIPATIVE

Une phase de négociation participative doit comprendre des négociations reposant sur un agenda officiel présentant la position des deux principaux protagonistes à savoir le pouvoir RPT/UNIR d'un côté et la coalition de l'opposition représentée par 14 partis ; cette négociation doit refléter la position commune de la majorité de la population togolaise et non uniquement celle des partis politiques :

1.1 aussi, à côté des représentants du RPT/UNIR, de la coalition de l'opposition des 14, il importe d'associer d'autres partis politiques togolais et d'autres représentations du peuple togolais, notamment :

1.2 l'association de représentants de la Diaspora togolaise représentant plus de 27 % des citoyens togolais notamment sa composante non alignée sur le pouvoir en place ou silencieuse par souci de commodité personnelle ;

1.3 la participation de la société civile togolaise engagée dans la lutte pour l'alternance au Togo ;

1.4 le concours des représentations communes des confessions religieuses ;

1.5 une représentation de l'armée togolaise républicaine, ce qui ne peut être les commanditaires des « milices commentant des exactions contre les marches pacifiques du peuple togolais » ;

1.6 une représentation des chefs traditionnels ;

1.7 une représentation de facilitateurs qui devraient provenir autant des pays de la CEDEAO que de pays n'ayant pas d'antécédents de type coloniale ou postcoloniale (Etats-Unis, Autriche).

Le choix des représentations togolais pour participer à la négociation de transition doit reposer sur un nouveau Consensus de Lomé à savoir que chacun des représentants doivent être acceptés sur une base consensuelle par le groupe représentant le RPT/UNIR et le groupe représentant la coalition des 14 partis de l'opposition si possible élargie.

2. LA PHASE DEUX : POUR UNE TRANSITION DÉMOCRATIQUE AVEC UN CHANGEMENT DE GOUVERNEMENT

La phase de transition, pour être démocratique, doit reposer sur un consensus et des garanties d'applications des accords. Compte tenu de l'absence de crédibilité de Faure Gnassingbé sur le respect des engagements pris sur l'Accord politique global de 2006 et la mise en œuvre des conclusions du rapport de Commission Vérité Justice Réconciliation (CVJR), un contrôle sera indispensable afin d'éviter de tomber dans la technique du « *gagner du temps* », si chère au système militaro-civil de Faure Gnassingbé. Cette technique consiste à systématiquement mettre les partis d'opposition, la Diaspora indépendante et la société civile togolaise devant le fait accompli.

Cette approche n'est plus tolérable dans cette ère de renaissance du Togo où le double langage du Gouvernement doit prendre fin. C'est aussi pour mettre fin à ce double langage de l'Etat togolais qui s'est spécialisé sur « *des promesses qui n'engagent que ceux qui y croient* », que le Collectif pour la Vérité des Urnes-Diaspora recommande que la coalition des 14 partis politiques accepte le principe de :

- continuer les marches pacifiques d'appui à la transition démocratique du Togo ; et
- exiger la fin du Gouvernement de Komi Selom Klassou pour le remplacer par un Gouvernement de transition et non un Gouvernement d'union nationale. Ce nouveau Gouvernement doit être inclusif avec la participation des représentants de RPT/UNIR, la Coalition des 14, la Diaspora indépendante ou non alignée, la société civile togolaise et les représentants des militaires républicains.

3. UN RAPPORT DE FORCE ADDITIONNEL EST NÉCESSAIRE

En plus du vote de la Diaspora togolaise, le retour à la Constitution originelle de 1992 est l'une des requêtes principales de la population et relayées par les 14 partis de l'opposition. Croire que Faure Gnassingbé va « *pacifiquement* » en accepter les termes est un leurre. Les appuis de militaires non-républicains et les lobbies

intérieurs et extérieurs au Togo du système RPT/UNIR ne semblent pas disposés à voir ce troisième mandat à la tête du Togo entre 2015-2020 écourté. En plus des marches pacifiques, il faut donc s'attendre à augmenter le rapport de forces au profit du peuple togolais. Également, des démarches auprès des pays dont les intérêts sont lésés au Togo du fait des agissements mafieux du Gouvernement togolais pourraient trouver un avantage certain à aider et soutenir indirectement les revendications du peuple togolais. Ce point devra être considéré par tous ceux qui souhaitent une alternance démocratique au Togo.

Faut-il rappeler qu'en novembre 2017, un « *navire battant pavillon togolais a été intercepté début novembre en Italie pour contrebande de diesel* ». En octobre 2017, « *la police italienne avait déjà arrêté six personnes et émis des mandats d'arrêt contre trois personnes toutes impliquées dans un réseau de contrebande de carburant* », notamment la vente de plus de « *30 millions d'euros de gasoil à des stations-services en Italie et en Europe* » et « *11 tonnes de cigarettes de contrebande* ». A qui profitent ces trafics illicites en dernier ressort ? En attendant les premiers résultats de l'enquête, la police italienne n'a pas encore communiqué de plus amples d'informations sur cette affaire, notamment les donneurs d'ordre.

4. IDENTIFIER LES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES QUI VEULENT LE STATU QUO AU TOGO

Bref, il faut donc voir la réalité en face car il y a des intérêts économiques en jeu. Sans des tractations sur la protection des intérêts des uns et des autres, il sera difficile de faire aboutir le volet politique des revendications du Peuple togolais sans informer ce même Peuple afin de trouver un consensus sur l'identification des pays amis du Togo qui pourraient contribuer à améliorer substantiellement le rapport de force additionnel au profit du Peuple togolais.

Les dirigeants de la coalition des 14 partis politiques de l'opposition gagneraient à élargir cette coalition avec d'autres partis politiques, la Diaspora indépendante non alignée afin de pouvoir identifier les intérêts économiques en jeu qui pour certains viennent en contradiction avec les intérêts du Peuple togolais.

Il importe alors d'informer le Peuple togolais de ces enjeux économiques aux conséquences politiques afin de mieux comprendre les rapports de force et les soutiens qui pourraient manquer pour faire aboutir la lutte pour l'autodétermination, la transparence du processus démocratique et le retour de la liberté et des droits fondamentaux des citoyens togolais. YEA.

04 décembre 2017.

Dr Yves Ekoué AMAÏZO

Coordonnateur général, Collectif pour la Vérité des Urnes

CVU-TOGO-DIASPORA. Une association de fait financièrement indépendante et politiquement libre.

Membre du Réseau de la Coordination de la Diaspora Togolaise Indépendante.

www.cvu-togo-diaspora.org

info@cvu-togo-diaspora.org

© CVU-TOGO-DIASPORA